

GENESIS
VIE UNIVERSELLE

PROTECTION



RETRAITE



EPARGNE

EN BREF

GENESIS, UNE SOLUTION UNIQUE à tous vos besoins financiers

La police d'assurance vie universelle GENESIS est un outil financier d'une grande souplesse qui assure votre sécurité financière et celle des gens qui vous sont chers tout en vous permettant d'accumuler des sommes additionnelles... à l'abri de l'impôt. En plus, GENESIS vous donne la possibilité d'adapter facilement votre protection d'assurance vie à vos besoins, selon votre situation personnelle, familiale ou professionnelle.

GENESIS est un outil financier novateur réunissant, dans un seul et même contrat, deux éléments essentiels à une planification financière judicieuse : une protection d'assurance vie à coût abordable et un compte d'épargne avantageux à l'abri de l'impôt.

ÉPARGNE



Comment fonctionne la police d'assurance vie universelle GENESIS?

Les primes que vous versez, après déduction des taxes applicables, servent à payer le coût d'assurance et d'administration. Les sommes excédentaires sont investies dans les options de placement de votre choix.

Les sommes excédentaires, qui constituent la partie « épargne » de votre contrat, génèrent des intérêts qui s'accumulent à l'abri de l'impôt. Les intérêts générés et les bonis additionnels sont réinvestis dans les options de placement que vous avez choisies.

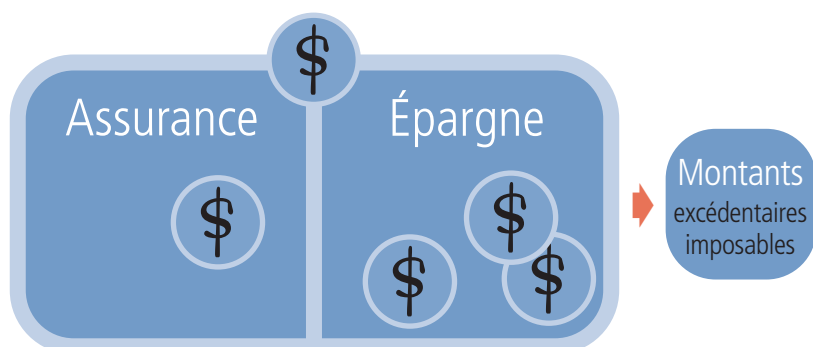
En tout temps, il vous est possible d'effectuer des retraits¹ à même les sommes accumulées dans vos options de placement.

VOTRE DÉPÔT



VOS PRIMES (moins les taxes) sont versées dans GENESIS :

une partie sert à couvrir la portion « assurance » et l'excédent est investi dans les « options d'épargne » de votre choix.



ÉPARGNE

¹ Certains frais de transaction peuvent s'appliquer. Aucuns frais de rachat ne s'appliquent avec l'option de coût d'assurance nivelé.

PROTECTION

d'assurance

GENESIS offre un grand éventail de protections. En effet, vous disposez d'un choix de 6 différentes protections d'assurance vie. Parmi celles-ci, les plus connues sont :

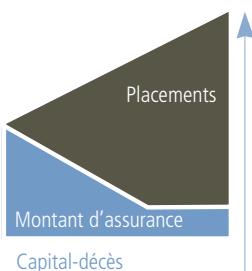
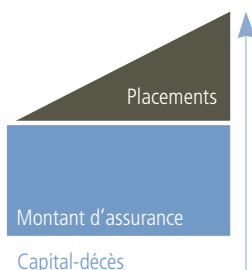
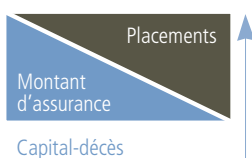
La protection d'assurance nivelée (capital seulement) :

Cette protection s'adresse particulièrement aux personnes dont les besoins en assurance ne changent pas. Ainsi, la prestation de décès est fixe et correspond en tout temps au montant de protection choisi au moment de la souscription. Les sommes investies dans votre police (vos placements) contribuent à diminuer le capital-décès et, par conséquent, le coût de votre protection.

La protection d'assurance croissante (capital + fonds) :

Cette protection s'adresse aux personnes dont les besoins d'assurance augmentent avec les années. Ainsi, la prestation de décès est croissante puisque la valeur accumulée de votre police (vos placements) s'ajoute au capital-décès choisi au moment de la souscription.

La protection d'assurance variable : Cette protection s'adresse aux personnes qui désirent favoriser la partie épargne de leur contrat sans pour autant avoir un besoin réel d'assurance. La prestation versée au décès est variable : la valeur des sommes investies (vos placements) s'ajoute au montant d'assurance. Le montant d'assurance est maintenu au niveau le plus bas possible en vue de favoriser une valeur maximisée des sommes investies. Cette protection est spécialement conçue pour le versement de sommes substantielles.



Coût

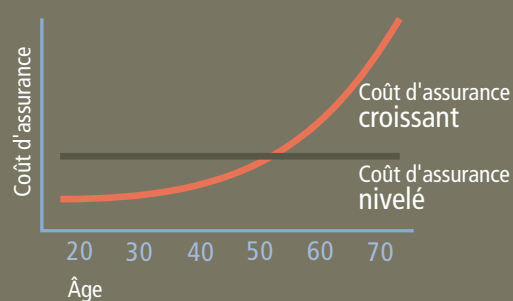
d'assurance

Entièrement garanti pour toute la durée de votre contrat, le coût d'assurance constitue un des éléments de la prime de votre contrat d'assurance vie universelle GENESIS. Il existe deux types de coûts d'assurance : nivelé ou croissant.

Dans le cas d'un coût d'assurance nivelé, le coût demeure fixe et garanti pour toute la durée de votre contrat. Ce choix implique que le coût d'assurance est plus élevé au début de votre contrat mais plus avantageux par la suite, à mesure que vous avancez en âge.

Dans le cas d'un coût d'assurance croissant, le coût augmente chaque année, et ce, jusqu'à votre 85^e anniversaire. Ce choix implique un coût substantiellement bas au début de votre contrat et contribue à favoriser la croissance de vos placements.

GENESIS vous offre toute la flexibilité voulue pour modifier votre choix en cours de route. Ainsi, pour profiter de tous les privilèges offerts par chaque type de coût, vous pourriez choisir un coût d'assurance croissant au début de votre protection et, au moment opportun, modifier votre choix pour un coût d'assurance nivelé. Votre conseiller se fera un plaisir de vous guider vers la solution la plus avantageuse pour vous.



RETRAITE

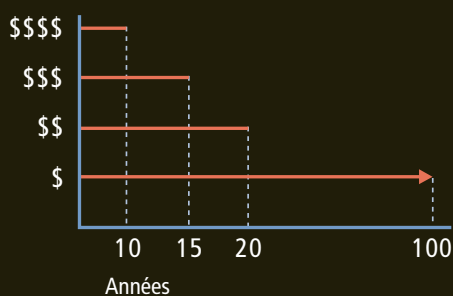


OPTION DE paiement accéléré

Les options de paiement accéléré de GENESIS garantissent la libération du coût de votre assurance à la fin de la période de versement des primes. Vous avez la souplesse de déterminer la durée de versement de vos primes sur une période de 10 ans, 15 ans ou 20 ans. Par la suite, la totalité de vos versements sera investie dans les options de placement que vous avez choisies.

Être assuré et ne plus avoir à effectuer de paiement de primes, voilà tout un avantage!

PAIEMENT ACCÉLÉRÉ



GENESIS, UN PRODUIT FLEXIBLE qui évolue avec vous

Nous savons qu'il est difficile de prédire avec exactitude ce que seront vos besoins dans les années à venir. C'est pourquoi GENESIS vous laisse le loisir de modeler, à votre gré, votre planification financière au fur et à mesure que des besoins particuliers se présentent. Vous apprécierez la flexibilité de pouvoir apporter toutes les modifications voulues en cours de route :

- Modification, selon vos besoins, du montant d'assurance, des options de coûts d'assurance, de la fréquence de paiement et du montant des primes;
- Possibilité de profiter d'une réduction avantageuse des primes selon votre condition générale de santé et votre style de vie;
- Choix de protections sur base individuelle ou conjointe, pour répondre de façon optimale à vos besoins;
- Possibilité d'assurer jusqu'à 9 personnes par contrat, incluant les membres de votre famille ou vos associés, réduisant ainsi les frais d'administration;
- Retraits partiels possibles en tout temps pour réaliser des projets qui vous sont chers;
- Possibilité de bénéficier d'un congé de primes advenant une situation temporaire vous empêchant de faire vos versements habituels;
- Indemnité possible à la suite d'une invalidité ou d'une maladie en phase terminale.

UN PRODUIT FLEXIBLE

PROTECTION



Des options de placement judicieusement SÉLECTIONNÉES

En plus de répondre adéquatement à vos besoins d'assurance, GENESIS vous aide à atteindre vos objectifs d'épargne personnels. Grâce à GENESIS, vous avez accès, à titre d'investisseur, à une gamme complète d'options d'investissement vous permettant de diversifier vos épargnes, à l'abri de l'impôt, dans des placements offrant des rendements très concurrentiels.

GENESIS vous propose une vaste gamme de comptes à intérêt garanti et de comptes indiciels pour satisfaire tous les types d'investisseurs, des plus prudents aux plus audacieux. De plus, il vous est possible, en tout temps, d'effectuer des transferts de fonds entre les différents comptes indiciels de GENESIS, et ce, sans aucuns frais de transaction.

Les options de placement disponibles sont :

- Les comptes à intérêt garanti : termes de 1, 2, 3, 4, 5 et 10 ans
- Les comptes de portefeuilles dont la composition a été judicieusement choisie pour assurer un maximum de diversification dans votre portefeuille. Ces comptes bénéficient d'un rééquilibrage régulier afin de refléter votre profil d'investisseur en tout temps;
- Les comptes à indices de marché reconnus qui reflètent les performances des principaux indices de référence;
- Les comptes à gestion active liés au rendement de fonds de placement gérés par des gestionnaires de renom.

LES GARANTIES contractuelles de GENESIS... pour éviter les surprises désagréables

En plus d'assurer votre sécurité financière, GENESIS vous offre également plusieurs garanties telles que :

- Le coût d'assurance de GENESIS est connu au départ et n'augmente pas;
- La cessation du paiement des primes lorsque la police est souscrite selon l'une des options de paiement accéléré de 10, 15 ou 20 ans. La couverture demeure alors en vigueur et les primes cessent;
- Les sommes versées dans la portion épargne de votre contrat sont protégées au décès par une garantie variant de 75 à 100 % selon votre âge à l'émission du contrat. Ainsi, peu importe les fluctuations des marchés financiers, vos épargnes sont entre bonnes mains;
- Les comptes à intérêt garanti pour les termes de 1 à 5 ans et de 10 ans assurent à l'investisseur un rendement minimum garanti;
- Le boni d'intérêt de 1,20 %, versé dès la première année, contribue à augmenter le rendement de vos épargnes (s'applique à l'option de boni garanti seulement);
- Les frais d'administration sont fixes tout au long de la durée de votre contrat;
- L'assurance de savoir que vous pourrez toujours bénéficier d'au moins trois comptes indiciels offerts par la police GENESIS;
- Le ratio des frais de gestion des comptes indiciels comporte un maximum garanti prescrit dans votre contrat. Ainsi, ces frais ne peuvent être augmentés au-delà de ce maximum.

SÉCURITÉ

À PROPOS DE l'Industrielle Alliance...

Fondée en 1892, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est une société d'assurance de personnes qui offre une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de REER, de fonds mutuels et de fonds distincts, de valeurs mobilières, d'assurance auto et habitation, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers.

Cinquième plus importante société d'assurance de personnes au Canada, l'Industrielle Alliance est à la tête d'un grand groupe financier, présent dans toutes les régions du pays, de même que dans l'ouest des États-Unis. L'Industrielle Alliance contribue au mieux-être financier de plus de 3 millions de Canadiens et de Canadiennes, emploie plus de 2 900 personnes et administre et gère un actif de plus de 50 milliards de dollars. Le titre de l'Industrielle Alliance est inscrit à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG. L'Industrielle Alliance compte parmi les 100 sociétés publiques les plus importantes au Canada.

Profitez dès maintenant du professionnalisme et du service personnalisé d'un représentant de l'Industrielle Alliance. Il prendra le temps nécessaire pour planifier, avec vous, un avenir qui correspondra à vos besoins et à votre style de vie.

GENESIS
VIE UNIVERSELLE

L'investissement DE VOTRE VIE

PROTECTION



RETRAITE



ÉPARGNE